

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 15 octobre 2025

Me Carolina Rinfret  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
500, boulevard René-Lévesque Ouest,  
5e étage, bureau 5.100  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : R-4311-2025 – Hydro-Québec – Demande du Distributeur relative à la  
fixation d'une modalité tarifaire SGÉÉ / PARTICIPATION DU ROÉÉ**  
(N/D : 1001-182)

Chère consœur,

Conformément à la lettre procédurale du 7 octobre dernier ([A-0002](#)), le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) informe la Régie de son intention de participer au dossier en rubrique.

De plus, suivant les instructions de la Régie, le ROÉÉ dépose au présent dossier sa preuve, déjà produite au dossier R-4270-2024, portant sur le sujet de la Modalité tarifaire SGÉÉ, soit les pages 18 et 19 de son rapport d'analyse produit dans le cadre de la phase 4 volet C du dossier R-4270-2024 ([C-ROÉÉ-0090](#)). Évidemment, le ROÉÉ se réserve le droit d'amender la preuve et les recommandations qui y sont contenues.

En espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Me Rinfret, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Franklin Gertler étude légale*

par : Gabrielle Champigny, avocate

GC/ya

p.j. Extrait du rapport d'analyse du ROÉÉ au dossier R-4270-2024

c.c. (courriel seulement)  
Mes Marie-Michelle Côté et Simon Turmel, Hydro-Québec  
M. Jean-Pierre Finet, analyste externe du ROÉÉ  
Coordination du ROÉÉ